



InfoFlash

Le 29 janvier 2007

### **Mise à jour d'AccumulAction - 5 février 2007**

Le 5 février 2007, une mise à jour d'AccumulAction sera disponible pour téléchargement. Cette mise à jour est **obligatoire** pour les rentes (incluant les rentes d'indemnisation) et est recommandée pour les régimes de revenu de retraite. Elle n'est pas obligatoire pour l'assurance vie et maladies graves.

Cette mise à jour corrige une anomalie décelée concernant les illustrations de rentes non agréées avec plusieurs périodes de garanties.

Cette mise à jour est effective le 5 février 2007. Il n'y aura pas de période de transition. Les CD-Rom sont disponibles dès aujourd'hui en commande auprès de votre AG ou de votre bureau de vente comptes nationaux.

Les Communications commerciales